

MANIFESTONS LE 23 SEPTEMBRE, CONTRE LE RACISME SYSTÉMIQUE, LES VIOLENCES POLICIÈRES ET POUR LA JUSTICE SOCIALE!

Le meurtre de Nahel, tué par un policier à bout portant le 27 juin 2023 à Nanterre, a déclenché une vague de révoltes dans les quartiers populaires au début de l'été. Il suit malheureusement une longue liste de victimes, qui semble ne jamais devoir s'arrêter...

Suivant son discours et sa politique autoritaire habituelle, le gouvernement n'a encore une fois que répondu par la répression sous toutes ses formes, et continue la stigmatisation des personnes de confession musulmane ou supposées musulmanes, notamment des élèves. Il continue de nier les réalités sociales de ces quartiers, l'existence des violences policières et le racisme systémique dans la société.

Il est temps que cela change fondamentalement.

Il n'y a pas de justice sociale sans lutte contre le racisme systémique, lutte contre les discriminations.

Il n'y a pas de justice sociale sans politique publique qui remet les services publics au coeur de notre société, qui lutte contre le changement climatique, particulièrement dans les quartiers populaires et dans les zones rurales désaffectées,

Il n'y a pas de justice sociale sans lutte contre les violences policières et les atteintes aux libertés publiques.

C'est pourquoi Solidaires appelle comme plus de 80 signataires issus des quartiers populaires, collectifs de lutte contre les violences policières, associations pour les libertés, féministes, écologiques, syndicats et partis politiques à participer massivement aux marches unitaires du 23 septembre prochain, partout sur le territoire, et comme ce cadre unitaire, **nous exigeons des réponses immédiates et dans l'urgence :**

- abrogation de la loi de 2017 sur l'assouplissement des règles en matière d'usage des armes à feu par les forces de l'ordre;
- une réforme en profondeur de la police, de ses techniques d'intervention et de son armement
- le remplacement de l'IGPN par un organisme indépendant de la hiérarchie policière et du pouvoir politique;
- la création d'un service dédié aux discriminations touchant la jeunesse au sein de l'autorité administrative présidée par le Défenseur des droits et le renforcement des moyens de lutte contre le racisme, y compris dans la police;
- Un plan d'investissement public ambitieux dans les quartiers populaires et sur l'ensemble du territoire pour rétablir les services publics, le financement des associations et des centres sociaux

LE 23 SEPTEMBRE, FAISONS BOUGER LES LIGNES!